

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XV

Québec, 27 septembre 1902

No 6

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 81. — Les Quarante-Heures de la semaine, 81. — Apostolat de la prière, 82. — L'éducation technique, 83 — Chronique diocésaine, 85. — Chez les Carmélites, 87. — Les Religieuses Augustines dans l'Afrique-Sud, (*suite*), 88. — Chronique générale, 92. — Bibliographie, 96.

Calendrier

28	DIM.	b	XIX apr. Pent. N. D. des Sept Douleurs. <i>Kyr.</i> de la Ste Vge. Prose <i>Stabat</i> . I Vêp. du suivant, mém. seulement de N. D. des Sept Douleurs.
29	Lundi	b	S. Michel, archange, <i>abl. 2 cl.</i>
30	Mardi	b	S. Jérôme, confesseur et docteur.
1	Merçr.	b	S. Remi, évêque et conf. Anniversaire de l'Élection de Mgr l'Archevêque.
2	Jeudi	b	SS. Anges Gardiens, <i>abl. maj.</i>
3	Vend.	†vr	De la férie.
4	Samd.	b	S. François d'Assise, conf., <i>abl. maj.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

29 septembre, Saint-Thomas. — 30, L'Ange-Gardien. — 1er octobre, Saint-Remi. — 3, Saint-Henri.

Apostolat de la prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour octobre 1902

APPROUVÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE

Le culte de la Sainte Eucharistie

« Nous ne pouvons rien souhaiter de plus doux, Nous qui sommes près du terme de Notre vie, dit S. S. le pape Léon XIII dans sa récente encyclique sur l'Eucharistie, que de pouvoir ranimer et fortifier dans toutes les âmes des sentiments de gratitude et d'une légitime dévotion envers ce sacrement admirable, sur lequel Nous pensons que reposent surtout l'espoir et l'assurance du salut et de la paix, si ardemment souhaités par les vœux inquiets de chacun. »

On ne saurait donc choisir d'*Intention générale* plus opportune que celle que nous proposons, ce mois-ci, à nos associés : Le culte de la sainte Eucharistie.

Car — pour résumer très brièvement le document pontifical — c'est l'Eucharistie qui est le bien salubre par excellence, « offert à tous les fidèles, quelle que soit leur condition, qui veulent entretenir en eux la vie de la grâce divine. » C'est l'Eucharistie qui, fournissant aux hommes « le moyen de participer à la nature divine, est aussi pour eux la source des plus grands progrès dans toutes les vertus surnaturelles. » C'est l'Eucharistie qui guérit « le désir insatiable des plaisirs qui brûle aujourd'hui tous les hommes, en proie, dès les premiers jours de leur jeunesse, à une sorte de contagion malade ; » elle qui « soutient les chrétiens dans l'adversité, les fortifie dans les luttes de la vertu, les garde pour la vie éternelle ; » elle qui « ranime la charité envers Dieu, et, du même coup, réchauffe la charité mutuelle entre les hommes... car, c'est là certes un très bel exemple de fraternité chrétienne et d'égalité sociale que cette confusion dans laquelle se groupent, au pied des autels, le patricien et l'homme du peuple, le riche et le pauvre, le docte et l'ignorant, tous participant également au même festin céleste. »

C'est l'Eucharistie qui, « en tant que sacrifice, nous concilie le patronage des saints, et aussi efface les fautes de nos frères

...
rantis
quelles

qui, étant morts dans le Seigneur, n'ont pas complètement expié.» C'est d'elle que les « institutions catholiques, qui rendent les plus grands services à la famille humaine, tirent leur inspiration, leur force et leur perpétuité; » elle qui est « comme l'âme de l'Eglise; vers elle que la plénitude elle-même de la grâce sacerdotale monte par les divers degrés des ordres; en elle encore, que l'Eglise puise et possède toute sa vertu et toute sa gloire, toute la richesse des grâces divines, tous les biens qu'elle répand sur le monde.»

C'est surtout par la vertu du sacrifice eucharistique qu'il faut apaiser la justice de Dieu, « le genre humain semblant, en grande partie, appeler sur lui la colère divine; et d'ailleurs, la moisson de fautes qui est déjà debout étant mûre elle-même pour la juste réprobation de Dieu.»

Enfin, après une pressante exhortation à la communion fréquente, le Souverain Pontife conclut en disant aux prêtres qu'ils « ne sauraient rien faire de mieux que de promouvoir, par tous les moyens, la gloire eucharistique du Christ, et, conformément aux désirs de son divin Cœur, d'inviter et d'entraîner les âmes des hommes à se retremper dans les sources salutaires d'un tel sacrement et d'un si grand sacrifice. »

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que le culte de la sainte Eucharistie se développe de plus en plus dans le monde chrétien.

Résolution apostolique: S'approcher fréquemment de la sainte Table.

L'éducation technique

... « Est-ce pour le plaisir de tenir les nôtres dans l'obscurantisme qu'on ne fait rien pour leur ouvrir des carrières auxquelles on ne parvient que par l'étude des sciences exactes ?

« Si le clergé s'entête à ne former que des sujets pour les professions libérales, il appartient au gouvernement provincial de combler la lacune qui existe dans l'enseignement scientifique.

« Nous avons besoin d'hommes pratiques, qu'on nous les donne. Il y va de l'avenir de notre race au Canada. »

C'est sur ce ton, plutôt dégagé, qu'un journal montréalais — assez souvent sujet à caution — somrait dernièrement le clergé canadien-français de fonder des collèges industriels ou scientifiques.

Nous aimons à penser que l'auteur de l'article dont on vient de lire un extrait, est encore quelque étranger qui se mêle de parler de nos affaires sans y rien entendre. Un Canadien-Français qui parlerait de la sorte serait un phénomène d'ignorance ou d'ingratitude.

Car personne, parmi nous, n'ignore que s'il y a dans la province de Québec une université française et dix-sept maisons d'éducation secondaire, et que si un grand nombre de Canadiens-Français ont pu atteindre de hautes positions grâce aux études classiques, nous le devons, en très grande partie : 1° à la générosité du clergé, qui s'est saigné aux quatre membres pour fonder et maintenir ces maisons de haute éducation ; 2° au dévouement de tant de prêtres, qui consentent, moyennant un salaire de \$100 par année, à entrer et à rester dans la carrière si pénible de l'enseignement.

Et c'est à des gens qui se sont vraiment immolés pour la cause de l'instruction populaire, en ce pays, que l'on vient dire : Vous vous délectez cruellement à nous tenir dans l'obscurantisme ! Vous vous entêtez à ne pas nous donner tous les genres possibles d'instruction ! Il est criminel, de votre part, de ne pas vous imposer encore d'autres sacrifices pour nous former des ingénieurs, des chimistes, des géologues, des électriciens !

Non, vraiment, ce ne peut être l'un des nôtres qui a témoigné d'une ingratitude ou d'une inconscience aussi monstrueuse.

Après cela, ajouterons-nous, le clergé comprend parfaitement qu'il nous faudrait, pour répondre aux besoins de l'époque présente, des maisons d'enseignement scientifique et industriel. Nous l'avons nous-même, il y a quelques mois, réclamé ici dans des considérations que la presse a reproduites. — L'un des objets que l'on avait en vue dans cette souscription que l'on a faite

dernière
cette gr
sité ; et
cription
été aux
démarch
lèges cla
ment tec
ecclésiast
ches.

Oui, le
éducation
dont il v
mettent)

Quant
ment au
gouverne
à son con
servir, su
français.

Le 15 s
Père Gont
présidé à l
noms ci-de
curé de Sa
supérieur d
diacre. Fur
D. Garon,
cien curé d
Dieu.

Le Rév.
Sales, fit le
Voici la l

dernièrement en faveur de l'université Laval, c'était de mettre cette grande institution en mesure de répondre à cette nécessité; et personne n'ignore que si les résultats de cette souscription n'ont pas été plus considérables, la faute n'en a pas été aux membres du clergé. — Nous pourrions aussi raconter les démarches tentées, l'année dernière, par l'un de nos jeunes collègues classiques, pour ajouter à son cours d'études cet enseignement technique que l'on demande, et dire quel concours — non ecclésiastique — lui a manqué pour réussir dans ses démarches.

Oui, le clergé voudrait, à ce superbe édifice de notre système éducationnel, ajouter le couronnement scientifique et industriel dont il voit la nécessité. Par exemple, ses ressources ne lui permettent pas de s'engager dans cette entreprise.

Quant à se donner lui-même et à mettre tout son dévouement au service de l'œuvre, il est tout disposé à le faire. Que le gouvernement ou les particuliers fassent pour cet objet appel à son concours personnel, et l'on verra combien il est disposé à servir, sur ce terrain aussi, les intérêts du peuple canadien-français.

Chronique diocésaine

QUÉBEC

Le 15 septembre, à l'Hôtel-Dieu de Québec, le Très Rév. Père Gonthier, prieur des Dominicains de Saint-Hyacinthe, a présidé à la prise d'habit de six postulantes, dont on verra les noms ci-dessous. Il était accompagné de M. l'abbé C. Richard, curé de Saint-Romuald, comme diacre, et du R. P. Nunesvais, supérieur des Frères de Saint-Vincent de Paul, comme sous-diacre. Furent aussi présents à cette cérémonie MM. les abbés D. Garon, curé de Saint-Etienne de Lauzon, D. Guimond, ancien curé de Saint-André, M.-J. Filion aumônier de l'Hôtel-Dieu.

Le Rév. Père Gauthier, oncle de Sœur Saint-François de Sales, fit le sermon de circonstance.

Voici la liste des postulantes qui ont revêtu le saint Habit :

Sœurs de chœur : Mlle Joséphine Saint-Hilaire, née à Sainte-Anne de Beaupré, en religion Sœur Saint-Vincent de Paul ; Joséphine Petitclerc, née à Saint-Raymond, en religion Sœur Saint-Jean de la Croix ; Philomène Cantin, née à Saint-Romuald, en religion Sœur Marie de l'Incarnation ; Prudentienne Gonthier, née à Saint-Raphaël, en religion Sœur Saint-François de Sales ; Marie-Anne Gagnon, née à Sainte-Marguerite, en religion Sœur Sainte-Véronique.

Sœur converse : Mlle Rosanna Martel, née à Saint-Etienne de Lauzon, en religion Sœur Saint-Benoît.

— Samedi, le 20 septembre, S. G. Mgr l'Archevêque a fait les ordinations suivantes :

TONSURE : MM. John Nugent, Thomas McLaughlin, *du diocèse de Portland* ; Onésime Gosselin, Ed-Valmore Lavergne, Antonio Perrault, Léon Gauthier, Napoléon Kuel, Pierre Chalifour, Cyrille Gagnon, Emile Guillot, Aimé Lacroix, Noël Pelletier, Arthur Lapointe, Jos.-Stanislas Théberge, Emile Bernard, Théodore Labbé, Pamphile LeGendre, Ferdinand Massé, Charles Bourque, Patrick Boyd, Léon Vien, Joseph Ferland, Lauréat Pelletier, *du diocèse de Québec* ; Henri Melançon, *du diocèse de Trois-Rivières* ; Joseph Moreault, Octave Caron, *du diocèse de Rimouski* ; Nicéphore Lessard, Alcide Pellerin, Paul Mayrand, *du diocèse de Nicolet* ; Napoléon La Palme, *du diocèse d'Albany* ; David O'Keefe, Francis Lockary, William Duke, Michel Collins, *du diocèse de Saint-Jean, N.-B.* ; *du diocèse de Saint-Jean, N.-B.* ; Daniel Beaton, John-Jos. Nolan, *du diocèse d'Antigonish* ; Rvd Joseph Pinet, de la Congrégation de Sainte Croix.

ORDRES MINEURS : MM. Alphonse Doucet, Raymond Pellerier, Albert Godbout, Walter Cannon, Romuald Roy, Joseph Marceau, Gédéon Sauvageau, Charles Beaulieu, Joseph Fleury, Joseph Bernier, Herménégilde Martel, *du diocèse de Québec* ; William Finn, *du diocèse de Havre-de-Grâce, T.-N.* ; Hermann Baillargeon, *du diocèse d'Albany, N.-Y.* ; John Farrell, James McGrath, Guillaume Morin, *du diocèse de Springfield, Mass.* ; Victor Côté, Pierre Lafrance, *du diocèse de Rimouski* ; Kenneth McPherson, *du diocèse de Charlottetown, I. P.-E.* ; Maurice Tompkins, *du diocèse d'Antigonish, N.-E.* ; Jacques Robichaud, *du diocèse de Chatham, N.-B.* ;

Walter Holland, *du diocèse de Saint-Jean, N.-B.*; Rvrs Edmond Mondou, Edouard Laurin, Richard FitzHenry, Philéas Vanier, de la Congrégation de Sainte-Croix.

SOUS-DIACONAT: MM. Nazaire Bergeron, *du diocèse de Chicoutimi*; Félix Lespinay, *du diocèse de Québec*; Gregory McLellan, *du diocèse de Charlottetown, I. P.-E.*; Pierre Arpin, *du diocèse de Nicolet*.

Le 21 septembre, ont été promus au diaconat: MM. Léonidas Hébert, Félix Lespinay, *du diocèse de Québec*; Nazaire Bergeron, *du diocèse de Chicoutimi*; Gregory McLellan, *du diocèse de Charlottetown, I. P.-E.*; Pierre Arpin, *du diocèse de Nicolet*.

— A la prière de S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris, une Commission rogatoire a été formée, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, pour entendre le témoignage de M. l'abbé H.-R. Casgrain, dans la cause de Béatification du Serviteur de Dieu, le R. P. Pierre-Joseph de Clorivière, S. J., fondateur des Filles du Cœur de Marie, à Paris, à la fin du XVIII^e siècle.

Cette Commission a commencé à siéger lundi, au palais archiépiscopal.

— Jeudi, les révérendes Sœurs M. du Carmel (Martineau) et Saint-Octave (Rousseau), religieuses de l'Hôpital-Général, se sont embarquées pour la colonie de Natal, Afrique-Sud.

— Le 18 septembre, S. G. Mgr. l'Archevêque s'est rendu dans la mission du Petit-Saguenay, à Saint-Raymond, pour étudier la question du déplacement de la chapelle et de sa reconstruction.

Dans la soirée, Sa Grandeur, accompagnée par M. l'abbé V.-A. Huard, M. Eug. Rouillard, du ministère des Terres de la Couronne, et les MM. de la cure, a été l'objet d'une réception très intéressante au couvent de Saint-Raymond, tenu par les RR. Sœurs de la Charité. Les élèves ont fait d'excellente musique et présenté une belle adresse à Monseigneur.

Chez les Carmélites

Dans les Carmels, en fait de vêtements, qu'il fasse chaud ou qu'il fasse froid, l'on porte une chemise de serge, une robe de

bure de couleur enfumée sans teinture, une coiffe de grosse toile, un manteau de laine blanche, des sandales de corde aux pieds et, sur la tête, un voile noir ou blanc, selon que l'on est professe ou novice. Ces habits sont, l'été surtout, pénibles à endurer. Le maigre est perpétuel ; les jeûnes presque quotidiens ; le sommeil est court, cinq heures et demie à peine ; l'on se donne la discipline chaque jour ; l'on ne travaille pas en commun, et les séances à la chapelle sont de huit heures. Quant à la cellule où la Carmélite vit de longues heures, elle est la même partout et dénuée du plus agreste des comforts : une pièce passée au lait de chaux ; au fond, près de la fenêtre, un lit de planches posées sur deux tréteaux, couvert d'une paille, d'un drap de laine, d'un oreiller de paille. Aucune table et pas de chaises, l'on s'assoit sur le carreau et l'on travaille sur ses genoux ; dans un coin, par terre, une écuelle d'eau, et, sur une tablette, du linge, une petite lanterne et quelques livres. A la tête du lit, une croix de bois brun, sans Christ, une image de papier, et, pendues au mur, une discipline de fer et une coquille servant de bénitier. C'est tout.

HUYSMANS.

Les Religieuses Augustines dans l'Afrique-Sud

(Suite.)

LETTRE DE LA SUPÉRIEURE DE L'HOTEL-DIEU DU S.-C.

BÉRÉA, DURBAN, 8 février 1902.

Que la sainte volonté de Dieu soit faite sur la terre comme au ciel.

Ces paroles sont ma force et ma consolation en ces jours de douloureuses épreuves par lesquelles il a plu au Seigneur de faire passer notre jeune Communauté, épreuves qui pour moi ont été doubles, puisque j'ai été chargée du lourd fardeau de la Supériorité...

Révérende et chère Mère, avant de vous faire connaître nos épreuves et nos joies, permettez que je vous offre les vœux religieusement affectueux que forment pour vous et votre communauté neuf professes de chœur, quatre professes converses, une Soeur agrégée, trois postulantes de chœur, une postulante converse, deux postulantes agrégées.

... L'année qui vient de finir devait être pour nous une année de bonheur et mettre le comble aux plus légitimes désirs de nos cœurs de religieuses. Nous voyions avec satisfaction s'élever les murs de notre cher monastère. Nous étions heureuses de donner à Notre-Seigneur un temple plus digne de Lui ; aussi suivions-nous avec intérêt les progrès des constructions. Chaque semaine nous apportait l'espoir de jouir bientôt de notre chère clôture. Mais l'homme propose et Dieu dispose. Là où nous ne voyions en perspective que joie et allégresse, le bon Maître nous attendait avec sa croix. C'est le présent qu'Il fait à ses amis de prédilection ; nous pouvons donc nous ranger parmi ces privilégiés, car, pour ainsi dire, chaque mois de cette année a été marqué par une épreuve. Fiat !... Peines et joies, tout vient de Dieu, que sa sainte volonté soit faite en tout et toujours.

Au mois d'avril, comme nous fêtions joyeusement la Résurrection, notre Mère nous annonça que bientôt des Mères et des Sœurs viendraient augmenter notre petite Communauté. La joie fut générale : des Mères et des Sœurs à aimer et à chérir, quel bonheur !... et quel secours pour nous qui succombions à la peine. Déjà nous faisons mille projets pour l'arrivée de nos futures missionnaires, et nous nous proposons de la leur procurer heureuse et joyeuse. Notre joie fut bientôt tempérée par l'annonce du départ de notre bon aumônier, le Révérend Père Monginoux. Son état de santé exigeait un changement ; nous le comprenions mieux que personne, mais nous sentions combien ce départ laisserait un vide pour nous. Nous étions si habituées à sa sollicitude toute paternelle, et à son dévouement à toute épreuve. Nul obstacle ne l'arrêtait quand il voyait du bien à faire ; il ne reculait devant aucun sacrifice, se dépensant sans compter. Toutes les semaines, malgré ses multiples occupations, il trouvait moyen de venir faire l'instruction aux novices. Ce bon Père emporte tous les regrets de la population de Durban, où il était très aimé et où il faisait un bien immense.

Nous attendions avec impatience l'arrivée de nos chères Mères et Sœurs, et nous nous disposions à leur faire une joyeuse réception, lorsque ma Sœur Saint-Charles(1) dut s'aliter. Nous

(1) La Sœur Saint-Charles, née M.-A.-L. Bégin, de Bienville, était une parente de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec. R.É.D.

crâmes d'abord à une légère indisposition, et notre chère Sœur supportant son mal si gaiement et si silencieusement, nous ne pouvions supposer que la maladie était mortelle. Quelques jours plus tard deux autres de nos Sœurs durent aussi se rendre à l'infirmerie atteintes de la fièvre entérique. Après un examen sérieux, les docteurs ne nous donnèrent pas grand espoir de sauver notre chère Sœur Saint-Charles. Une opération était la seule planche de salut et encore les docteurs ne pouvaient en assurer le résultat, ne pouvant se rendre compte exactement du mal qui affligeait notre petite Sœur. Nous nous mîmes en prières, et demandâmes à toutes nos maisons religieuses de se joindre à nous pour obtenir du ciel la conservation d'une vie si précieuse. Mais le bon Dieu restait sourd à nos prières. L'état de notre chère malade s'aggravait de jour en jour. Nous redoublions nos instances auprès du bon Maître et de sa divine Mère; nous avions grande confiance, car nous ne pouvions croire que le bon Dieu demandait de nous un pareil sacrifice. Nos pauvres cœurs ne pouvaient que difficilement se soumettre à l'idée d'une séparation prochaine. Et puis les circonstances étaient si pénibles. Deux des sœurs de notre chère malade devaient nous arriver comme postulantes dans une huitaine de jours. Arriveraient-elles assez tôt? Ou bien aurions-nous la triste mission de leur faire part tout à la fois de la maladie et du décès de leur sœur bien-aimée? . . . Toutes ces questions, nous nous les posions à chaque instant, mais rien ne nous tirait de cette terrible perplexité. L'état de notre chère malade s'aggravait. . . , l'arrivée de nos chères voyageuses était retardée. Quelles angoisses! . . . Quels pénibles moments! — D'un autre côté, les docteurs pressaient. Tous les jours, quand ils arrivaient pour leur visite, leur première question était: Le bateau est-il arrivé? Sur la réponse négative, ils disaient: «Elles arriveront trop tard, la malade s'affaiblit, et elle ne pourra supporter l'opération.»

Enfin, le 30 août, nos Sœurs tant désirées arrivèrent; mais quelle arrivée! . . . quelle réception! . . . des larmes de tout côté, c'est tout ce que nous pûmes leur offrir pour souhaits de bienvenue.

Le lendemain, une opération fut tentée, avec tous les soins et les précautions que la science et l'affection peuvent imaginer.

Notre
ne dor
Sœur
bien c
A la
démén
dans r
la croi
nous in
séparée
ment l
notre p
quelque
mais ne
gue occ
une sup
maison.
des insta
fut appe
bonne et
pour not
à peine d
que le bc
Notre co
ventes v
anxiété, l
nous don
plus d'es
Notre
Pentecôte
rétablir s
pratique
Au moi
ques jours
troit et de
burg pour
Mères qui
Nous espé
secours, et

Notre chère Sœur supporta bien le chloroforme; mais l'opération ne donna aucun résultat. Quelques jours plus tard, notre chère Sœur s'en allait au ciel recevoir la récompense d'une vie religieuse bien courte, mais pleine de mérites et de généreux sacrifices.

A la fin de septembre, nous commençâmes les préparatifs du déménagement. Le 30 du même mois, nous fîmes notre entrée dans notre cher monastère; la croix nous y avait précédées, la croix devait encore nous y suivre. Nous commençons à nous installer, et déjà nous jouissions du bonheur d'être plus séparées du monde et aussi, il faut le dire, d'être plus grandement logées, lorsque Notre-Seigneur vint encore frapper à notre porte avec une croix, oh! une croix bien lourde. Depuis quelque temps, notre bonne Mère n'était pas très bien portante; mais nous attribuions cette indisposition à un excès de fatigue occasionnée par les multiples occupations inévitables pour une supérieure dans le déménagement et l'aménagement d'une maison. Le 10 octobre, notre bien-aimée Mère, après bien des instances, consentit à se reposer. Le lendemain, le docteur fut appelé, et après quelques jours d'observations déclara notre bonne et chère Mère gravement atteinte. Alors commencèrent pour nous des semaines de pénibles angoisses. Nous venions à peine de voir se fermer la tombe d'une de nos Sœurs, et voici que le bon Dieu semblait nous demander un autre sacrifice. Notre confiance était grande, et nos prières montèrent ferventes vers le ciel. Chaque jour nous laissait dans la même anxiété, la maladie semblait stationnaire, le docteur ne pouvait nous donner d'espérance, sans toutefois nous dire qu'il n'y avait plus d'espoir.

Notre grande retraite nous a été donnée de l'Ascension à la Pentecôte, par le Rév. Père Voltz, O. M. I., qui était ici pour rétablir sa santé. Ce bon Père nous a fait envisager la vie pratique par ses instructions simples mais solides.

Au mois de juin, nous avons eu le plaisir de posséder, quelques jours seulement, la Rév. Mère Sainte-Philomène de Malesroit et deux novices de Guingamp, qui se rendaient à Maritzburg pour augmenter la petite communauté, et secourir nos Mères qui elles aussi ont un travail au-dessus de leurs forces. Nous espérons que ce nouveau renfort leur sera d'un grand secours, et leur procurera un peu de soulagement.

Le 1er octobre au soir, Monseigneur bénit provisoirement notre nouvelle chapelle et y porta la sainte Réserve. Le lendemain avait lieu une double cérémonie de profession. Le moment n'était pas très propice, il est vrai ; car une cérémonie de ce genre n'a pas sa place au milieu des embarras d'un déménagement, mais il y avait si longtemps que nos chères Sœurs attendaient l'heureux moment de se consacrer pour toujours au service du bon Maître, que nous n'avons pas voulu retarder leur bonheur. — Le 2 octobre, jour de la fête des saints Anges, nous eûmes le bonheur d'entendre la sainte Messe et de communier pour la première fois dans notre nouvelle chapelle. Avec quelle ferveur nous remerciâmes notre bon Jésus, d'avoir enfin mis le comble à nos vœux les plus ardents. Nous n'oublîâmes pas nos bienfaiteurs et toutes les personnes généreuses qui ont contribué à donner à Notre-Seigneur un temple plus digne de Lui, et à ses épouses un abri contre les dangers du monde.

A 9 heures, Monseigneur Jolivet, notre évêque et supérieur, dit la sainte Messe, assisté des Révérends Pères de la mission de Durban. Dans notre chœur prirent place, car la clôture n'était pas encore établie, les Sœurs de la Sainte-Famille et les Sœurs de Nazareth-House qui viennent toujours prendre part à nos fêtes et à nos deuils. Un groupe d'artistes de la ville, sous la direction d'une Sœur de la Sainte-Famille, pendant la messe, nous firent entendre leurs plus beaux chants avec accompagnement de différents instruments de musique.

Monseigneur nous a fait don, à l'occasion de cette cérémonie, d'un ciboire en argent et d'un missel pour la messe des morts.

SR M.-M.

(A suivre.)

Chronique générale

La *Semaine religieuse* d'Evreux, du 6 septembre, disait que « les prêtres du diocèse de Vienne, en Autriche, se sont constitués dernièrement en syndicat, afin de défendre l'Eglise, la religion, les établissements religieux et leurs propres personnes contre les attaques de la presse.

« Ph
régulier
et d'av
à la di
D'au
tion, f
intérêt
dicat s
ciation
à insér
lommier

Il y
concern
du Can
été rés
motifs,
journal
aurait e
à premi
la publi
attentio
recevons
ner lieu
le direct
qué nous
ce n'est
ne religi
que l'on
serait la
ment l'u
nous avo
Notre
des rens
nous sau
en tenir
N. B. -
que nous

« Plus de trente membres du syndicat sont chargés de lire régulièrement les publications hostiles au clergé et à la religion, et d'avertir les intéressés quand il y a lieu. Un avocat se tient à la disposition des plaignants. »

D'autre part, la *Croix* du 4 septembre parlait d'une association, fondée par le clergé autrichien, « pour la protection des intérêts religieux en Autriche. » Il s'agit probablement du syndicat signalé par notre confrère d'Evreux. En tout cas, l'association dont a parlé la *Croix* a déjà forcé la presse irrégulière à insérer 140 rectifications, concernant 700 mensonges et calomnies. Voilà des résultats qui en valent la peine !

Il y a cinq ou six semaines, une étrange dépêche de Paris, concernant la cause de béatification de Jeanne d'Arc, fit le tour du Canada et des Etats-Unis. Il y était dit que la cause avait été résolue dans la négative, à Rome, et l'on donnait quatre motifs, assurément singuliers, de cet échec. Plusieurs de nos journaux ont fait leurs réserves en publiant cette dépêche, qu'il aurait encore été mieux de ne pas reproduire, tant elle semblait, à première vue, d'origine douteuse. — Quoi qu'il en soit, depuis la publication de cette dépêche, nous avons parcouru avec une attention spéciale les journaux et revues d'Europe que nous recevons, pour y trouver quelque fait qui aurait pu donner lieu à la grave information dont il s'agit. Pas plus que le directeur de la *Vérité*, qui s'est livré aux mêmes recherches que nous, nous n'avons rien trouvé qui pût nous renseigner, si ce n'est ce détail, donné par nous ne savons plus quelle *Semaine religieuse* de France : la question de la formule d'abjuration que l'on aurait fait signer à Jeanne d'Arc, au procès de Rouen, serait la grande difficulté à résoudre. Et ce point était précisément l'un de ceux qu'indiquait la dépêche télégraphique dont nous avons parlé.

Notre confrère de la *Vérité* ayant pris le parti de demander des renseignements à Rome même, au sujet de cette affaire, nous saurons probablement, dans quelque temps, à quoi nous en tenir sur cette question très intéressante.

N. B. — Les *Débats* de Montréal, numéro du 21 septembre, que nous recevons à l'instant, nous donneront probablement la

solution du mystère. Cette feuille a — malheureusement — reproduit, sans doute de quelque journal de Paris, un article de très mauvais esprit, signé « Jean de Bonnefon, » sur la question de Jeanne d'Arc.

Cet article débute ainsi : « Une personne, bien placée pour être informée, télégraphie de Rome : « Jeanne d'Arc, dont le « procès semblait avancé, ne sera, sans doute, jamais béatifiée. « Des causes multiples semblent avoir paralysé les généreux « efforts... »

Au cours de l'article, J. de Bonnefon énumère les cinq faits que « les Romains d'aujourd'hui » reprochent à Jeanne d'Arc.

Et nous constatons que, parmi ces « cinq faits » se trouvent les quatre motifs donnés par la fameuse dépêche du mois de juillet pour expliquer le prétendu abandon de la cause de Jeanne d'Arc.

Cet article de J. de Bonnefon, voilà, selon nous, la source où l'on s'est inspiré pour rédiger le télégramme que nous avons signalé.

L'autorité de « Jean de Bonnefon, » en cette matière, nous paraît vaine. Et l'on fera sans doute bien d'attendre de meilleurs enseignements pour se former une opinion définitive.

A rapprocher des graves considérations que nous citons, il y a huit jours, du bulletin des RR. PP. Bénédictins d'En Calcat, cette parole reproduite par la *Semaine religieuse* de Cambrai :

Le pouvoir actuel des chefs de la Franc-Maçonnerie paraît toucher à sa fin ; MAIS IL NE FINIRA PAS SANS UNE TRAGÉDIE TOUT A FAIT INOUIE.

(*La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan*, par Léon MEURIN, archevêque-évêque de Port-Louis, page 11.)

On est loin de s'accorder sur la valeur morale de la population de Saint-Pierre de la Martinique, qui périt tout entière dans la terrible catastrophe du 8 mai.

Le 28 juin, nous avons publié un témoignage favorable à cette population. Mais depuis cette date, nous avons lu tant d'appréciations défavorables, avec citation de faits à l'appui, que nous regrettons d'avoir, le 28 juin, dit du bien des malheureux habitants de Saint-Pierre, et nous nous proposons de revenir sur le sujet pour mettre les choses au point.

En lisant la *Croix* du 6 septembre, nous avons découpé, pour le reproduire, un morceau ayant pour titre « **Le Christ au volcan,** » où il était question d'une affreuse profanation de la croix à Saint-Pierre de la Martinique, et qui a paru d'abord dans le *Gaulois* sous la signature du colonel de la Panouse — lequel a déclaré le tenir d'un témoin oculaire.

Or, dans le numéro suivant de la *Croix*, nous trouvons la lettre suivante du correspondant belge de ce journal, laquelle nous paraît avoir une autorité sérieuse :

Bruxelles 4 septembre.

LES LÉGENDES MARTINIQUAISES

Chacun se souvient des histoires qui ont pris cours sur l'irreligion de la population martiniquaise, après la catastrophe. On avait notamment raconté qu'à Saint-Pierre, le jour du Vendredi-Saint, un porc avait été crucifié ; qu'une croix avait été profanée sur le mont Pelé ; que la procession de la Fête-Dieu avait été interrompue ; que les mœurs étaient pires que celles de Sodome et de Gomorrhe, etc.

Ces histoires ont obtenu créance un peu partout.

Pour y couper court, le R. P. Sébire, supérieur de l'École apostolique de Lierre (province d'Anvers), vient d'adresser au *XX^e Siècle* de Bruxelles une lettre très documentée où il dément toutes ou presque toutes ces légendes. Les démentis sont appuyés de témoignages et de documents irréfutables.

Fausse l'histoire du porc, fausse la profanation de la croix, fausse l'interruption de la procession, fausse aussi les prétendues prophéties de certains prédicateurs. L'irreligion des Martiniquais est également une affirmation erronée. A Saint-Pierre, dans la paroisse de la cathédrale comptant 7 000 âmes, il y avait 36 000 communions par an, soit 100 par jour en moyenne. Le premier vendredi, on comptait presque toujours 500 communions. La confrérie du Rosaire, l'apostolat de la Prière, la conférence de Saint-Vincent de Paul étaient prospères. Ce qui faisait dire aux mauvais journaux : « La Martinique est plus cléricale que la Bretagne. »

La population blanche exotique (300 personnes) et créole (12 000 personnes) était, dans sa très grande majorité, fort assidue à tous les devoirs religieux. Les mulâtres (70 000 personnes) pour plaire au gouvernement et pour évincer les blancs, se faisaient volontiers passer pour francs-maçons et libres penseurs ; mais leurs femmes étaient chrétiennes très pieuses. Quant aux noirs (120 000 personnes), c'étaient de braves

gens, simples, mais malheureusement imbus de superstitions. Tous étaient baptisés.

Avant la catastrophe, du reste, les sacrements de la confession et de la communion ont été administrés à une foule innombrable. L.

Après cet excellent témoignage, il nous semble qu'il ne faut accepter qu'avec réserve les « légendes martiniquaises » que l'on sait.

Bibliographie

— DOCTRINE SPIRITUELLE DE SAINT AUGUSTIN, par l'abbé J. MARTIN, aumônier des Ursulines à Sommières. (In-12 écu, 250, P LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, VI°).

Nous avons lu avec autant d'intérêt que d'édification le livre de M. Martin. Il est intéressant, en effet, de voir « le plus savant des Pères » devenir pratique pour enseigner la perfection chrétienne et religieuse. On est habitué à considérer saint Augustin comme un esprit éminemment spéculatif, et on est agréablement surpris en lisant le livre de M. Martin de constater que ce grand théoricien de la Dogmatique catholique sait se faire, quand il le faut, « le Père-Maître » du moine et de la vierge. Il faut féliciter l'auteur d'avoir su extraire des grands in-folio de saint Augustin, et mettre à la portée de tous, ce manuel de la vie religieuse. Tous ont à prendre dans ce charmant et gracieux volume, le simple chrétien, le prêtre, et surtout les religieux.

Le plus grand mérite de ce livre, c'est d'être composé des graves paroles du grand évêque d'Hippone. M. Martin n'a laissé inexploré aucun des innombrables traités du Saint. — Je le félicite particulièrement d'avoir su se borner et de nous donner ici un véritable manuel de la vie religieuse.

Saint Augustin est avant tout Docteur de la grâce ; mais il est aussi un Docteur universel. Qu'on lise, par exemple, ce qu'il dit de la pauvreté, et l'on verra combien cet aigle savait se faire petit et pratique ; qu'on lise ce qu'il écrit de la charité et du secours mutuel, et l'on aura une idée de sa connaissance du cœur humain et des véritables conditions de la vie religieuse. — Ce qui surprendra plus encore peut-être, et édifiera pleinement, ce sera de voir avec quelle simplicité et quel abandon le pasteur d'Hippone parlait à son peuple de la vie commune qu'il menait avec ses clercs ou religieux. Voilà la bonne spiritualité ; nous tenons à signaler ce livre d'une manière toute particulière, aussi simplement compris, aussi simplement rédigé, et destiné à faire beaucoup de bien. Nous faisons des vœux pour la large diffusion de la *Doctrin spirituelle de saint Augustin*. E.